

Le Chartrain



Journal d'informations municipales - septembre 2012

Vie municipale En ville Enfance-Jeunesse Inter-co Côté asso Culture



Retrouvez "Le guide d'informations municipales 2012-2013" dans ce Chartrain.

Sept nationalités pour un chantier d'été

Ils ont entre 16 et 18 ans, s'appellent Giulia, Gaël, Kacper, Osman, Justine, Kristina, Pierre ou encore Ana, viennent des 4 coins de l'Europe et ne se connaissaient pas il y a encore quelques mois. La ville de Chartres de Bretagne et Les Compagnons Bâisseurs les ont rassemblés le temps d'un chantier international de jeunes bénévoles du 30 juillet au 19 août.



Sommaire...

Vie municipale

- (P2) Conseil municipal du 2 juillet
- (P2) Rennes Métropole

En ville

- (P3) Tranche de vie
- (P3) Faites une pause
- (P4) Embarquez pour...
- (P5) La Résidence de la Poterie

Côté Asso

- (P6) L'ASSAD devient ASSIA
- (P6) Jeunes and déco
- (P6) Un chien dans un jeu de cartes

Culture

- (P7) Territoires d'expérience
- (P7) Un grand dimanche

Enfance Jeunesse

- (P8) Cap à CITÉ
- (P8) Forum des associations
- (P8) Clichés d'été Jeunes

A lire aussi...

- (P3) Edito
- (P3) Côté nature
- (P4) Expression de la Majorité
- (P4) Expression de l'Opposition
- (P6) Le geste éco-citoyen

Travail du béton et de la pierre de schiste, jeux en plein air, course de brouette, maniement de la taloche, de la truelle et de la brosse métallique, concours de cuisine du monde et surtout bonne humeur ! Tel était le programme des 14 stagiaires venus d'Allemagne, d'Italie, de Roumanie, de Pologne, d'Espagne, de Turquie et... de Bretagne !

Au cœur du Parc de loisirs, une large voile blanche est « hissée » depuis quelques jours : « *Le nouveau kiosque à vocation culturelle et festive a trouvé sa place* », souligne Mokrane Babour, adjoint à la culture, à l'initiative du projet. Le chantier international fut la formule retenue par les élus chartrains pour l'aménagement autour de cet espace : « *Les missions confiées relevaient principalement de la maçonnerie, les jeunes ont réalisé les bancs*

et les murets en pierre de schiste ainsi que le barbecue collectif, en face du kiosque », explique Jean-Yves Robin, des services techniques communaux.

Si l'organisation incombait à la Ville, qui reste le maître d'ouvrage, l'encadrement technique était assuré par l'association « Les Compagnons Bâisseurs Bretagne », spécialisée dans la gestion de chantiers internationaux de jeunes bénévoles.

Au-delà de la réalisation de cet ouvrage commun, c'est une vie en groupe intense et enrichissante qui s'est créée. Les jeunes étaient hébergés sous tente sur le site de la Ferme des Peupliers : « *Nous avons proposé et planifié nos activités, géré nos repas et l'organisation de la vie quotidienne* », explique Justine, Chartraine. « *Je suis toujours volontaire pour de*

nouvelles expériences. La maçonnerie c'était plutôt amusant. En plus nous avons travaillé pour les habitants, dans l'intérêt général, c'est encore mieux... », complète Antoine. « *Je me suis fait des amis* », complète Kristina qui vient de Roumanie.

Parmi les 14 jeunes qui ont participé, la priorité a été donnée à ceux des villes jumelées : « *Les comités de jumelages ont favorisé la venue de jeunes de nos pays « jumelés »*. Ils ont ensuite été très présents et ont contribué au succès de ce chantier », complète Mokrane Babour. Malgré les langues et les cultures différentes, une dynamique de groupe s'est progressivement installée.

Afin de favoriser les échanges culturels avec la population et les associations locales, Florent Hoellard, anima-

teur communal, était présent durant le chantier... Ainsi, baptêmes de plongée avec le CESA, randonnée en forêt de Brocéliande avec les Courous d'Chemins, initiation au mime par la Tique de Boréale's, barbecue avec les jeunes des Soirs d'été, visite des fours à chaux de Lormandière avec Mémoire du Pays Chartrain, soirée avec la C^{ie} de danse Océane ont jalonné le séjour du groupe.

De l'accueil du 1^{er} août à la réception de fin de chantier du 17... l'alchimie a fonctionné. Des liens forts se sont noués entre les Chartrains et les jeunes bénévoles du monde entier. Le projet a atteint ses objectifs d'ouverture culturelle et de solidarité internationale.

N° 12.07 septembre 2012

LE CHARTRAIN

Mairie - 35131 Chartres de Bretagne

Tél. 02 99 77 13 00

commune@ville-chartresdebretagne.fr

Directeur de la Publication : Philippe Bonnin

Adjoint à la Communication : Alain Miclard

Rédaction : Gwenola Dry-de Certaines

Maquette : Fabienne Faujour

Imprimé sur papier recyclé
www.hautsdevilaine.com



En immersion totale... Baptême de plongée... initiation à la pétanque... et dégustation de crêpes...

A pied d'oeuvre... sous la pluie et toujours avec le sourire.

Conseil municipal du 2 juillet 2012

. **Détermination du nombre d'adjoints et nouvelles attributions.** A la suite de la démission de Bertrand Deloffre, 1^{er} adjoint, Annick Blanchet a été installée au sein du Conseil municipal. Dorénavant, le nombre d'adjoints est fixé à 7. La commission Aménagement est désormais présidée par Alain Miclard. La vie associative est partagée entre Florence Poulain (sport) et Mokrane Babour (culture et loisirs). Annick Blanchet a été nommée déléguée aux sports et Anne-Marie Laubé, déléguée aux déchets. Au conseil communautaire de Rennes Métropole, Dina Joalland remplacera M. Deloffre.

■ Aménagement - Urbanisme

. **ZAC Les Portes de la Seiche :** acquisition foncière - propriété Deschamps. Le Conseil a décidé d'acquérir à l'amiable une parcelle de 3 306 m² située au 112, avenue de la Chaussairie pour un montant global de 14 887,32 €.

. **Instruction des demandes d'auto-risation d'urbanisme :** la convention passée avec Rennes Métropole arrive à échéance le 30 septembre 2012. Le Conseil a décidé de la prolonger jusqu'à fin 2014 et d'adapter la convention aux nouvelles dispositions du code de l'urbanisme.

. **Plan Local d'Urbanisme :** approbation de la modification n°3. Suite à l'avis favorable du commissaire

enquêteur et à l'enquête publique qui s'est déroulée du 26 mars au 27 avril dernier, le Conseil municipal approuve cette modification du PLU.

. **Acquisition de terrain :** propriété Helliott - 66, rue de la Poterie. M. Helliott décide de vendre une parcelle de terre de 151 m² comportant un garage, située au 66, rue de la Poterie, pour le prix de 25 000 €. La commune décide d'exercer son droit de préemption et d'acheter ce terrain situé dans un des sites de renouvellement urbain inscrit au PLU et notamment celui du secteur « Auditoire-Brocéliande ».

. **Extension du centre d'animation l'Igloo :** suite à la consultation des entreprises et aux résultats de l'analyse des offres établie par le cabinet d'architecte Gautier - Guilloux, les marchés de travaux sont attribués pour un montant total de 107 185,13 € HTVA. Les travaux seront réalisés durant le 2nd semestre 2012.

■ Administration Générale

. **Renouvellement du bail passé avec l'association Diocésaine de Rennes pour le presbytère** jusqu'en 2017. Le loyer annuel est fixé à 500 €.

. **Modification des statuts du Syndicat Intercommunal Piscine de La Conterie - Art. 1 - Périmètre :** adhésion de Laillé. Le Conseil municipal donne un avis favorable.



■ Laillé rejoint le syndicat de la piscine de La Conterie.

. **Passation d'une convention de partenariat** entre les communes de Pont-Péan, Orgères, Saint-Erblon, Chartres de Bretagne pour une mutualisation des services espaces verts. Pour cette 1^{ère} année, les services espaces verts proposent de mettre en commun leur savoir-faire et leur personnel pour la production des bisanuelles soit environ 40 000 plants.

. **Fourrière animale :** convention constitutive d'un groupement de commande. La ville a résilié le contrat passé avec la société Chenil service (47) relatif à la capture, au ramassage et au transport des animaux errants sur la voie publique et la gestion de la fourrière animale située sur la commune de Betton, avec effet au 31 décembre de cette année. Le Conseil est favorable à la participation à un groupement de commande avec d'autres villes de la métropole rennaise et la ville de Rennes qui permettra la passation d'un marché de prestation de service d'une fourrière animale.

■ Finances

. **Indemnité pour le gardiennage de l'église** fixée, par arrêté ministériel à 474,22 € pour l'année 2012.

. **Répartition 2012 aux charges du RASED.** La ville assure la gestion financière du RASED de la circonscription de l'Inspection Académique dont les bureaux sont situés rue Antoine Chatel. Les dépenses globales votées

au budget primitif 2012 pour les services du RASED de Chartres de Bretagne et Vern sur Seiche sont de 4 035 €. Le nombre d'élèves des écoles publiques maternelles et élémentaires de la circonscription du RASED est de 4 117. Le Conseil municipal a fixé la participation pour le RASED à 0,98 € par élève.

. **ZAC Les Portes de la Seiche.** Afin de préfinancer les premières acquisitions foncières et l'ensemble des études de cette ZAC, le Conseil municipal décide de réaliser un emprunt de 750 000 €. Après consultation des établissements financiers, l'emprunt sera réalisé auprès du Crédit Mutuel de Bretagne. Il sera amortissable sur 3 ans, les intérêts seront calculés sur le taux variable EURIBOR 3 mois auquel s'ajoute une marge de 2,31 %.

■ Culture - Enfance - Jeunesse et Sports

. **Tarifs 2012/2013 :** ateliers arts plastiques, théâtre, poterie, école multisports, location des équipements sportifs. Le Conseil municipal décide de relever de 2 % l'ensemble de ces tarifs.

Sauf indications contraires, les décisions ont été prises à l'unanimité.

Pour en savoir +... Consultez le compte-rendu intégral du Conseil municipal en mairie aux heures d'ouverture et sur le www.ville-chartres-debretagne.fr

Etat CIVIL...

Naissances

- **12 juin**
Loélia Beauducel
36, résidence du Trégor
- **16 juin**
Titouan Geslot Cazenave
3, allée de Cézembre
- **19 juin**
Chloé Serrand
15, rue Louis Lumière
- **17 juillet**
Lisa Garnier
3, mail Galilée
- **26 juillet**
Samuel Govor
4, chemin des Longues Hayes
- **27 juillet**
Naomi Mapumba Kabankaya
2, allée de la Fresnaye

Mariages

- **23 juin**
Frédéric Métayer et Céline Quiguer
3, mail Galilée

Agenda...

- **Samedi 8 de 13h30 à 17h30**
Forum des Associations
Halle de La Conterie.
- **Vendredi 14 de 14h30 à 19h**
Don du sang
Salle Victor Basch.
- **Samedi 15 et dimanche 16**
Journées Européennes du Patrimoine, les Fours à Chaux de Lormandière seront ouverts à la visite guidée par l'association Mémoire du Pays Chartrain.
- **Dimanche 16**
39^e Foulées Chartraines de l'association Espérance Athlétisme.
Parc des Loisirs
- **Samedi 22 et dimanche 23**
Fête des Jumelages thème de l'Irlande. Vide-grenier réservé aux particuliers
Samedi de 7h à 18h et le dimanche de 8h à 17h.
- **Samedi 22 à partir de 20h30**
Soirée Pub Irlandais
Dans l'Espace Cabaret du centre culturel Pôle Sud (entrée libre)
- **Lundi 24 à 18h30**
Conseil municipal
Salle du Conseil municipal
- **Samedi 29 et dimanche 30**
Tout Chartres à Vélo.
- **Dimanche 30**
Le Grand Dimanche (journée portes ouvertes : spectacles, animations...)
Au Pôle Sud.

Rennes Métropole met les poubelles sous terre

Des verts, des jaunes, des mobiles ou fixes... les bacs d'ordures ménagères, de tri sélectif et de verre envahissent souvent l'espace public et sont la cause de désagréments. Rennes Métropole a lancé un vaste programme d'installation de conteneurs enterrés. D'ici la fin 2012, Chartres de Bretagne sera l'une des premières communes équipées.

De très grands volumes collectés par levage à l'aide de véhicules spécifiques équipés de grue... les collecteurs enterrés vont se substituer aux conteneurs aériens d'ordures ménagères ou de collectes sélectives existants à proximité de certains collectifs d'habitation. En juin, après consultation des riverains, huit emplacements ont été définis par Rennes Métropole en concertation avec les services techniques de la ville (voir encadré ci-dessous).

Sur ces 8 emplacements, 24 conteneurs seront installés permettant de collecter soit les ordures ménagères, soit les déchets issus du tri sélectif, soit le verre. Ces bornes seront situées à l'extérieur des immeubles à

un endroit immédiatement accessible tant pour les usagers que pour le service de collecte : « Nous avons veillé à ce que les sites répondent à différents critères incontournables. Ainsi, l'accessibilité des personnes à mobilité réduite, la sécurité des utilisateurs ou encore le maintien d'arbres étaient au cœur des préoccupations », souligne Patrice Vinouze du service de valorisation des déchets de Rennes Métropole.

Le conteneur enterré est apparu comme une solution propre, discrète et sécurisée pour améliorer le cadre de vie. Il permet un service de collecte de meilleure qualité et facilite le geste du tri. Cette alternative limite l'impact des collectes sur l'environnement : émissions atmosphériques, bruit, encombrement de la voirie, impact paysager...

Menés et financés par Rennes Métropole, les travaux auront lieu de septembre à décembre 2012.



Comment ça marche ?

8 points de collecte

10 Ordures Ménagères (OM) - 8 Multi Matériaux (MM) - 6 Verre (VE)

- Rue Saint Anthème (1 OM - 1 MM - 1 VE)
- Résidence du Trégor - 2 sites (3 OM - 3 MM - 1 VE)
- Rue du Trégor (1 OM - 1 MM)
- Rue Calarasi (2 OM - 2 MM - 1 VE)
- Rue du Roussillon (1 OM - 1 MM - 1 VE)
- Rue Lwówek (2 OM - 1 VE)
- Parc des Loisirs (1 VE).

édi TO...

Philippe BONNIN, Maire, Vice-Président du Conseil Général
Président délégué de l'ACSIA

La crise automobile : la rentrée économique et sociale sera pleine d'incertitudes

Le Groupe PSA vient de publier des résultats semestriels particulièrement dégradés. La situation montre l'urgence pour reconstruire une stratégie automobile autrement plus affirmée et différenciée de la concurrence internationale. Seule une intervention structurée et conséquente de la part des pouvoirs publics permettra de sauver et de réorienter ce secteur en crise. Il en va de l'avenir de centaines de milliers de salariés et de leurs familles en France.

Industriels et pouvoirs publics n'ont pas plus de 6 mois pour mettre en œuvre un tel projet. Au-delà de cette échéance et par effet de contagion, nous assisterons fatalement à une série de cessations de paiement d'entreprises dans la filière automobile. L'impact sur l'emploi sera catastrophique. Comme au début des années 80, l'état de faillite d'un des deux groupes français n'est maintenant plus à exclure. C'est d'ailleurs la situation dans laquelle se sont retrouvées les trois grandes firmes américaines en 2009. General Motors, actionnaire de PSA depuis mars dernier, était de très loin la plus en difficulté. A l'époque, cette situation de déroute généralisée avait conduit le gouvernement fédéral américain à prendre jusqu'à 35% du capital de General Motors en convertissant les dettes sociales et fiscales en actions. C'était l'ultime recours pour sauver la compagnie. En France, ne dissimulons plus la réalité : nous approchons d'une situation similaire.

Avec la municipalité, je tiens à exprimer ma solidarité à tous les salariés de PSA qui ont manifesté le 25 juillet à Paris et le 26 dans l'enceinte de l'usine à la Janais. Aujourd'hui, les annonces pour Chartres sont des plus préoccupantes. L'établissement va très vite se retrouver à la limite de la rupture quant à son opérationnalité du fait de la grande dimension du site et de ses effectifs en chute libre. C'est la situation dans laquelle se trouvait l'usine d'Aulnay fin 2010...

Depuis l'annonce du plan d'aide gouvernemental à la filière, il est fait état de soutiens conditionnels. En ce qui concerne les intentions du groupe Peugeot-Citroën, je constate que le plan de conversion-mutation des salariés, voire de licenciement, n'est pas modifié pour autant. Du côté de la coopération avec General Motors, les programmes de production et les stratégies d'intégration ne sont aucunement infléchis sur le plan des études et projets. Les conséquences vont donc affecter très durement l'usine de Chartres. Dès le mois d'avril 2012, on annonçait le départ des futures C5 (Projet X8) et maintenant celui des

508 en Allemagne... S'agit-il seulement d'hypothèses ? Ne jouons pas de l'ambiguïté : les intentions des dirigeants sont on ne peut plus claires pour faire aboutir ce transfert à l'avantage de General Motors.

Dans ces conditions, l'heure n'est certainement pas à discuter de ré-industrialisation du site de la Janais vers de nouvelles activités. Certains l'envisent pourtant en croyant peut-être que nous sommes déjà passés dans l'ère post automobile ! La municipalité de Chartres n'est pas dans cet état d'esprit. Au contraire, nous sommes convaincus que l'activité automobile en France est viable si elle se régénère en profondeur. Nous restons persuadés qu'il existe des solutions pour sauver l'établissement chartrain, même si chacun d'entre nous est bien conscient que l'ère des délocalisations industrielles est aujourd'hui d'une actualité brûlante. Les pistes de ré-industrialisation avancées pour l'usine sont toutes aussi aléatoires les unes que les autres en cette période de récession économique internationale. En attendant la suite des événements, je rappelle que rien ne peut se faire sans l'autorisation de la Ville de Chartres de Bretagne, seule garante du respect des règles d'urbanisme et du devenir des constructions, dont les bâtiments industriels présents sur son territoire.

Dans un contexte aussi critique pour les perspectives du « site automobile-France », second pôle européen derrière l'Allemagne, j'appelle les pouvoirs publics à s'armer enfin d'une véritable volonté pour élaborer une nouvelle stratégie industrielle et à entendre tous les acteurs et partenaires de la filière ; et pas seulement ceux qui portent une grande part de responsabilités dans l'actuelle situation.

Nota : cet article reprend en partie un communiqué remis à la presse le 30 juillet 2012.

Tranche de vie J'ai coiffé des générations de Chartraines !

Derrière la vitrine de son salon "Catherine coiffure" qui surplombe l'Esplanade des Droits de l'Homme, Catherine roule ses derniers bigoudis et coupe ses dernières mèches. En effet, en cette fin juillet 2012, Madame Judéaux vit ses derniers jours de coiffeuse pour dames à Chartres de Bretagne. Depuis début août, Marion Fouré a repris le salon.



Originaire des Côtes d'Armor et habitante de Betton, Catherine avait 24 ans lorsqu'elle est employée dans le petit salon de coiffure de Mme Romer. Nous sommes en 1978, la commune compte un peu plus de 4 000 habitants. Trois ans plus tard, Catherine rachète « le salon des dames » et y restera 30 ans : « Je n'ai pas vu les années passer et je me sens bien dans mon petit salon chaleureux. J'ai des clientes fidèles avec qui je discute, on refait le monde, je tiens à les remercier de leur gentillesse. Des mamies, des mariées, des petites filles... j'ai coiffé des générations de Chartraines ». Ce

plaisir du travail de terrain, la coiffeuse le garde intact depuis son entrée dans le métier : « Mais aujourd'hui, je dois tourner la page. J'ai des tas de nouvelles choses à vivre, notamment en famille ». Si elle avoue tout de même un léger pincement au cœur, Catherine a cédé son affaire à Marion Fouré : « J'ai confiance, je sais qu'elle va prendre soin de mes clientes ».

Une nouvelle page...

Marion connaît le métier pour avoir travaillé neuf ans dans divers salons. Cette Pontpéennaise de 24 ans a donc repris les rênes le 7 août dernier : « A force de contribuer au succès des autres, j'ai eu envie de me lancer à

mon tour », explique la jeune femme. Après une pause relooking intérieur du local, le salon baptisé *Pause Coiffure* a ré-ouvert ses portes. Il accueille toujours les dames, mais s'ouvre dorénavant aussi aux messieurs.

Coupe, couleur, balayage, lissage, permanente, boucles ou carré plongeant... les fidèles de Catherine retrouveront l'ambiance chaleureuse et la nouvelle clientèle adoptera rapidement Marion et sa *Pause Coiffure*.

■ *Salon Pause Coiffure, Rue de la Poterie. Tél. 02 41 21 87. Ouvert du mardi au vendredi de 9h à 19h, le jeudi de 9h à 12h et de 14h à 19h, le samedi de 9h à 17h.*

Faites une pause... Entre Parenth'aise

Jennifer Le Pollès a choisi de baptiser son nouvel institut « Entre Parenth'aise ». Elle promet de vous faire passer quelques minutes ou quelques heures hors du temps, des soucis, à l'écart du quotidien. Mais quel est son secret ?

Si Jennifer est une toute jeune femme, elle est pourtant diplômée depuis plusieurs années et affiche déjà 5 années d'expérience en institut de beauté et de bien-être. Nouvelle Chartraine depuis quelques mois, elle s'est rapidement intégrée et a eu envie d'y développer sa propre activité en complément d'un emploi en institut à Rennes.

Outre les techniques professionnelles autour du maquillage et de l'épilation, elle propose une grande diversité de modelages aux accents lointains qui

invitent à l'évasion : « En plus de la beauté, j'ai poursuivi mes études autour du bien-être et des modelages en cherchant des techniques ancestrales du monde entier ». Ainsi, le thaï à l'huile, rituel inspiré d'Asie est un massage dynamique, accompagné de ballotins parfumés. Le modelage hawaïen Lomi Lomi est le préféré des Japonais. Modelage sacré avec les avant-bras, il est transmis depuis des générations par les maîtres guérisseurs d'Hawaï. Osez-vous goûter le Abhyanga, issu de l'Ayurveda qui est une technique traditionnelle indienne ?



Si le voyage vous tente, venez faire une halte détente chez Jennifer ou bien chez vous où elle se déplacera avec son matériel.

■ *Entre Parenth'aise 9 rue Louis Lumière. Courriel : entreparenthaise35@gmail.com Tél. 06 31 23 29 53 Sur rendez-vous le lundi de 9h à 21h et du mardi au vendredi, à partir de 20h, le samedi, selon disponibilités.*

Côté nature... Gros plan sur le paillage au miscanthus

On l'appelle roseau de chine ou herbe à éléphant, le miscanthus giganteus est une graminée vivace pérenne à rhizome. Cette plante est utilisée depuis peu comme paillage au pied des massifs fleuris de la commune.

En 2008, près de deux hectares ont été plantés par les services de la ville de Chartres à proximité de l'usine d'épuration intercommunale de Saint-Erblon. La culture du miscanthus ne

nécessite ni pesticides ni engrais. La plante a bénéficié uniquement de l'eau rejetée par la station après traitement. En mars dernier, 3,3 tonnes de miscanthus ont été récoltées, puis broyées avant d'être placées sur les massifs d'annuelles et de bisannuelles. Ce paillis présente de nombreux avantages : il limite la pousse des herbes indésirables, favorise la biodiversité (faune, vie microbienne), maintient l'humidité du sol, protège du gel et des grandes chaleurs.

Sa décomposition lente (fibres riches en ligno-cellulose) est source de matière organique et de minéraux. Cette production autonome du paillis de miscanthus pourvoit environ la moitié des besoins de la commune pour ses massifs.

Dans vos jardins, pensez également au paillage, alternative au bâchage. Outre le miscanthus, vous pouvez utiliser la paille de lin, les copeaux de cacao ou encore les écorces de résineux.



Envolez-vous pour mille et une animations en septembre

Bienvenue à bord du tapis volant des manifestations de septembre. Le mois de rentrée fourmille de découvertes, de sports, de loisirs, de danse, de culture et de rencontres. Bref, de nombreuses escales jalonnent la traversée. Prêts au départ ?



■ La Parc de Loisirs accueillera les Foulées chartraines... Le site de Lormandière vous invite à la découverte de son patrimoine.



Samedi 8, cap sur le **Forum des Associations** où une halte inscription et découverte s'impose. Cette année, le Forum aura lieu à la nouvelle Halle de la Conterie. Pendant tout l'après-midi de 13h30 à 17h30, soixante-douze stands d'associations et huit services communaux vous permettront de parcourir l'étendue des possibilités en matière de solidarité, de sports, de culture et d'une manière générale de loisirs. Le forum représente un lieu de rencontres, d'échanges avec tous les acteurs de la vie locale. Cette année, quatre nouvelles associations chartraines seront présentes : Joailleries 35, Les Gazelles de l'Espérance, Tarot Club et Jeunes créatifs and Co (voir page 6). Un service buvette-restaurant sera assuré pour les visiteurs. A l'issue du Forum, des représentants du monde associatif seront honorés.

Une semaine plus tard, le dimanche 16 septembre, le rythme s'accélère avec les **39^e Foulées Chartraines** organisées par l'association Espérance Athlétisme. Elles rassembleront les amateurs de course à pied au Parc des Loisirs (voir détails dans le bandeau).

Ce même week-end, samedi 15 et dimanche 16 septembre, dans le cadre des **Journées Européennes du Patrimoine**, les Fours à Chaux de Lormandière seront ouverts à la visite guidée par l'association Mémoire du Pays Chartrain. Ce rendez-vous

annuel permet de découvrir le passé industriel et minier de Chartres de Bretagne à travers l'extraction de la chaux.

Accrochez-vous au tapis le temps d'un bref survol dans le ciel chartrain et redescendez aussitôt sur l'Esplanade des Droits de l'Homme les 22 et 23 septembre pour la **Fête des Jumelages**. Les 60 bénévoles des comités de jumelages sont sur le front ! Ils ont retroussé leurs manches et vous ont concocté deux jours de fête sous le signe des rencontres et de la convivialité. En parallèle du videgrenier (réservé aux particuliers), de nombreuses animations jalonnent ces deux journées (voir programme ci-contre).

Cette année, grâce au comité de jumelage Chartres - Newcastle West, l'Irlande est à l'honneur. Ne manquez pas la **Soirée Pub**, organisée le samedi 22 septembre à partir de 20h30 dans l'espace Cabaret du centre culturel Pôle Sud. Entre Irish coffee, poissons fumés, bières, musique et chants traditionnels avec le groupe Kilrush et le Trio de musique irlandaise, venez vous immerger dans la culture d'Eire le temps d'une soirée.

Quelques jours plus tard, les 29 et 30 septembre, les passionnés de deux roues pourront monter en selle à l'occa-

FORUM

HALLE DE LA CONTERIE

Samedi 8 sept.

de 13h30 à 17h30

DES ASSOCIATIONS



■ Cette année le Forum aura lieu dans la Halle de La Conterie (face à la Piscine).



sion de la manifestation annuelle organisée par l'association Cyclotourisme : **Tout Chartres à Vélo**. Le rendez-vous est donné au centre culturel pour un départ le samedi et le dimanche avec trois circuits au choix : 40, 60 ou 80 km. Les marcheurs ont également leur place puisque la manifestation propose pour la première fois des circuits de randonnée pédestre autour de Chartres (7, 10 ou 13 km). + d'infos au 02 99 41 19 67 ou sur <http://ecbc.ffct.org/>.

Enfin, le voyage s'achève le 30 septembre au Pôle Sud pour le premier **Grand Dimanche** (voir page 7). Alors cette année, en septembre... Restez à Chartres !

La Fête des Jumelages en détails

- **Samedi 22...** 7h-18h : vide-grenier. 10h-12h et 14h-17h : atelier maquillage. 10h : Manoline, la clownette sur échasses. 11h, 14h et 16h : danses irlandaises avec le groupe O'dancing Eire. 14h30 : Manoline sculpte des ballons. 14h45 : Musique avec l'école Jean Wiener. 15h30 : Cercle Celtique. 17h : danse - C^{ie} Océane. À 20h30 : soirée pub.
- **Dimanche 23...** 8h-17h : vide-grenier. 10h-12h et 14h-17h : atelier maquillage. 11h, 14h30 et 16h30 : musique et danses traditionnelles irlandaises avec le groupe Beltaine. 11h45 : Orchestre de Chartres de Bretagne. 12h30 : apéritif offert aux Chartrains. 15h30 : Cercle Celtique.

Expression de la majorité Une politique jeunesse adaptée

Depuis de nombreuses années, nous organisons durant l'été des séjours et activités à destination de nos jeunes avec le souci constant de répondre au mieux à leurs attentes et à celles des parents. Conscients de la mission de service public municipal, nous souhaitons poursuivre la mise en place d'une politique jeunesse sur la base d'orientations éducatives fortes. Elles sont traduites dans notre projet éducatif local. Nous sommes attentifs à ne jamais faire l'impasse sur les nouvelles habitudes du public concerné en matière de loisirs.

C'est dans cet esprit que depuis octobre 2010 un groupe de travail composé d'élus, d'animateurs enfance jeunesse et sport, de responsables de l'école de musique et de danse mène une réflexion pour vérifier la pertinence de certaines des « formules » d'animation. Ainsi des modifications ou changements éventuels dans les dispositifs existants peuvent être mis en oeuvre. En outre, les jeunes ont été sollicités lors d'une enquête menée d'avril à septembre 2011 sur différents sites d'activités. Leurs réponses ont contribué à nourrir notre réflexion.

C'est ainsi qu'une formule rajeunie des soirs d'été a pris place en juillet et en août au stade Rémy Berranger. Elle a permis d'accueillir, de 20h à minuit, du lundi au vendredi, tous les jeunes qui ne souhaitaient pas ou ne pouvaient pas intégrer d'autres activités. Le contenu des soirées a été revu dans le but de privilégier la création d'événements en s'appuyant sur notre tissu associatif local. Force est de constater que cette formule renouvelée (et gratuite) a trouvé son public avec une fréquentation moyenne de 40 jeunes chaque soir. Est-il nécessaire de rappeler le rôle fondamental de ce type d'accueil dans la prévention des conduites à risques ?

Cet été, d'importants travaux d'agrandissement et de réhabilitation ont été entrepris au centre d'animation l'Igloo. Bientôt, une extension permettra une offre plus large d'activités. La remise aux normes pour l'accessibilité du bâtiment aux personnes à mobilité réduite permettra d'accueillir dans des conditions optimales les jeunes du centre Handas avec lequel nous commençons un partenariat. Enfin notre politique culturelle en faveur de la jeunesse nous a conduits à mettre en place un chantier international de jeunes ouvert sur

l'Europe. Les comités de jumelage, les compagnons bâtisseurs, les services jeunesse et techniques de notre ville ont contribué à la réussite de ce projet et permis à de jeunes Chartrains volontaires, en s'imprégnant des cultures de leurs amis des communes jumelées, de vivre une expérience unique où le respect, la solidarité et la fraternité trouvent tout leur sens.

Dès janvier prochain une nouvelle offre d'engagement citoyen verra le jour : Cap à CITÉ. Elle permettra aux jeunes d'être Acteurs de leurs projets et favorisera l'apprentissage de la citoyenneté dans un esprit de tolérance et dans le respect des valeurs de la démocratie. Nous vous invitons à lire dans ce numéro du Chartrain l'article qui lui est consacrée.

Nous vous souhaitons une bonne rentrée.

J. ABIVEN, M. BABOUR, A. BLANCHET, P. BONNIN, D. BONNIUO, J.L. COUDRAY, M. COURTET, C. DEHOUX, MN. DELANOÉ, M. DESREZ, R. GAUTIER, J.F. GOALEC, D. JOALLAND, R. JOUET, AM. LAUBE, M. LAVERGNE, E. LE MOINE, R. LHERMENIER, MM. LOUIS, A. MICALARD, J.P. MUTSHE, N. NICOLLE, F. POULAIN, R. THOMAS, J. TRIBODET.

Expression de l'opposition Dispositions de la loi SRU

La question du logement est une problématique nationale mais la mise en place de sa politique relève des structures locales et notamment des communes par l'intermédiaire du PLU. Dans le dernier Chartrain, vous avez pris connaissance de la loi sur la majoration des droits à construire autorisant automatiquement l'augmentation de 30% de son logement (ancien ou neuf). Cette loi a été abrogée en début d'été.

Mais cette question du logement, en particulier en faveur des plus modestes, a aussi fait l'objet d'une annonce, à la fin du mois de juillet, par le premier ministre : le taux de logements sociaux dans le cadre de la loi SRU passera de 20 à 25% et l'amende sera quintuplée en cas de non respect. Notre commune, qui compte plus de 3 500 habitants, est donc déjà soumise à cette loi SRU et devra de fait satisfaire à ces nouvelles dispositions. Pour l'instant, rappelons que le taux

de logements sociaux n'atteint pas les 20%, nous payons donc une amende (pour rappel : 53 500 € inscrits au budget 2012).

Ces annonces auront nécessairement un impact sur la politique de construction de chaque commune et elles nous amènent à poser quelques questions concernant Chartres. Avec le projet ZAC Sud Portes de la Seiche qui se met en place, l'augmentation du taux qui en découlera permettra-t-il toutefois d'atteindre les nouveaux objectifs de la loi SRU ? Sinon, quelles mesures seront mises en place ? Modifier ce projet ou ceux concernant le renouvellement urbain pour satisfaire les objectifs demandés par l'Etat ou assumer de payer une amende plus importante alors que le contexte économique local s'annonce difficile ?

C. CARET, L. COSTA-MAUDIEU, P. FOUGLE, S. LE JEUNE.

■ Mais... Où courrez-vous ?... Aux 39^e Foulées Chartraines !

• **La date** : dimanche 16 septembre.
• **La nouveauté** : la création d'une course en couple de 5 km. Tous les bénéficiaires de cette course en couple seront utilisés pour acheter des fournitures scolaires que « Les Gazelles de L'Espérance » emmèneront avec elles pour La Sénagazelle 2013 (course au Sénégal à but humanitaire).

• **Le programme**
10h : course populaire. 10 km mesurés. Licencié(e)s ou non, né(e)s en 1996 et avant. 14h30 : course des poussins (2001 et 2002), benjamins (1999 et 2000) et minimes (1997 - 1998). Licencié(e)s ou non. 15h : Course des écoles de Chartres - CM1 et CM2. 15h45 : course en couple.

• **Les inscriptions**
Sur le <http://www.courirbretagne.fr>
Tél. 02 99 41 26 86 ou 02 99 77 13 59
Droit d'inscription : 7 € - Couples : 5 € - Courses des enfants gratuites.

• **Le retrait des dossiers**
Le samedi 15 septembre, salle Victor Basch (mairie de Chartres) de 15h à 18h. Le dimanche 16 septembre au Parc des loisirs, de 8h à 9h30 pour la course populaire et avant 14h pour les courses enfants.

• **Le règlement**
Pour les licenciés : présentation de la licence 2011/2012. Pour les non licenciés : certificat médical de non contre-indication à la pratique de la course à pied en compétition de moins d'un an. Autorisation parentale pour les mineurs.

+ d'infos sur
<http://club.quomodo.com/fouleschartraines>

■ Maisons et balcons fleuries

Féru de jardinage ou simples amateurs, de nombreux habitants redoublent d'imagination chaque année pour embellir jardins, balcons, terrasses ou jardins. Le 23 juin, un jury d'élus et d'agents du service Espaces Verts, a sillonné la commune pour dénicher les trésors fleuris des particuliers. Les lauréats sont invités à participer à une journée en centre Bretagne le samedi 15 septembre prochain. Accompagnés d'élus, ils visiteront l'Atelier-Musée de la Toile à Uzel et découvriront les jardins de Botrain à Mûr de Bretagne.



• **Catégorie Maison** : Famille Jegou, 9 rue Boileau, coup de cœur du jury.
Famille Richomme, 6, rue de Fontenay, 1^{er} prix.

• Les autres lauréats : famille Pain, 4, rue de Champagne. Famille Philippe, 14, rue du Lyonnais. Famille Lacaine, 19, bd de l'Europe. Famille Le Coq, 7, rue de Verlaine. Famille Le Tonturier, 1, rue Louis Blériot. Famille Guéret, 21, rue P. Corneille.

• **Catégorie Balcon** : Famille Rondel, 4, square R. Vautier. Famille Feutelet, 6, rue Th. Botrel.

La Résidence de la Poterie 20 ans déjà !

Le 1^{er} septembre 1992, les premiers résidents ont été accueillis dans le foyer logement de la Poterie par des agents recrutés pour leur compétence, leur savoir-faire et leur motivation à s'investir auprès des personnes âgées. Au cœur de Chartres, proche des commerces, de l'église, de la Mairie, le foyer devient rapidement un lieu de vie, ouvert sur la ville.

Les premières réflexions autour de la création d'un foyer-logement de personnes âgées sont lancées par le Maire Antoine Chatel et la Municipalité dès 1978. Monsieur Congretel, adjoint aux affaires sociales développe des propositions qui ne prendront forme que quelques années plus tard. Le 2 septembre 1985, une commission municipale, pilotée par Madame Rouxel, alors adjointe aux affaires sociales est constituée pour réaliser une étude sur l'implantation d'une structure d'accueil de personnes âgées. Le projet se concrétise petit à petit : premiers montages financiers, acquisition du terrain de «La Gibouine» rue de la Poterie et consultation de différents architectes. En 1988, la municipalité confie à l'OPAC 35 une mission de maîtrise d'ouvrage déléguée pour la construction d'un Foyer de personnes âgées d'une capacité de 45 appartements.

La résidence est un établissement public géré par le centre communal d'action sociale (CCAS).

Du foyer-logement à l'Ehpad...

Face à la perte d'autonomie des résidents, les structures d'accueil se doivent de proposer des soins et une prise en charge de mieux en mieux adaptés : « C'est pourquoi le

foyer-logement évolue en Ehpad en 2004 (Etablissement Hébergeant des Personnes Agées Dépendantes), pour mieux prendre en compte les évolutions de nos aînés », souligne Madame Courtet, adjointe à la solidarité et vice présidente du CCAS. Le Foyer de vie pour 6 adultes handicapés vieillissants ouvre ses portes en 2006 (voir encadré ci-contre).

Aujourd'hui, près de 50 professionnels des métiers de la santé et de l'accompagnement se relaient 24h/24 chaque jour de l'année auprès des résidents. Le budget de fonctionnement 2012 s'élève à 2 121 981 € dont 1 135 300 € pour les charges de personnel.

L'Ehpad de La Poterie accueille 53 personnes âgées. La tarification est divisée en trois parties : l'hébergement, la dépendance et les soins : « Le tarif hébergement est payé par le résident. Il peut bénéficier de l'aide sociale départementale et de l'Allocation Personnalisée au Logement (APL). Le tarif dépendance est couvert en quasi-totalité par l'Aide Personnalisée à l'Autonomie. Quelque soit leur degré de dépendance, tous les résidents ont à leur charge un « ticket modérateur » identique défini par le Conseil général. Par conséquent, l'aggravation de la dépendance n'entraîne pas une augmentation de



■ Angèle Barbier entourée de Mme Courtet, adjointe à la Solidarité (à gauche) et Melle Coudray, directrice de la Résidence.

Clin d'œil

Si la résidence fête ses 20 ans, Angèle Barbier qui vit à La Poterie vient de souffler ses 100 bougies ! Née en 1912 à la Chapelle Chaussée, elle s'installe à La Bausaine près de Tinténiac aux côtés de son mari artisan menuisier ébéniste... Ils auront deux filles. Ce n'est qu'en février dernier à 99 ans qu'elle intègre l'Ehpad de Chartres. L'équipe de la résidence a organisé une joyeuse fête d'anniversaire le 22 août dernier ce qui a ému Angèle : « Je ne pensais pas aller jusque là ! ». Joyeux anniversaire Madame Barbier !



■ Animation wii ou recettes de crêpes... Partage de savoir-faire avec les accueils de loisirs.



la charge financière. Celle-ci reste inchangée. En ce qui concerne le tarif soins, il est financé directement par l'assurance maladie », explique Mademoiselle Coudray directrice de l'Ehpad.

Et demain ?

Les élus de la commune de Chartres de Bretagne souhaiteraient faire évoluer l'accueil des personnes âgées à travers deux projets : l'extension de la résidence et la création d'un accueil de jour.

L'extension se traduirait par l'agrandissement de la salle de restauration, la création d'une salle d'animation avec terrasse donnant sur un jardin clos ainsi qu'un salon détente et/ou pièce de rééducation pour kiné. Outre le réaménagement des bureaux administratifs et de soins, des travaux de mise aux nouvelles normes d'accessibilité sont nécessaires (ascenseurs, sécurité des escaliers, vestiaires du personnel...). Par ailleurs, l'établissement souhaiterait proposer un service d'accueil de jour dans une seconde extension au Nord. Ce dispositif d'accueil s'adressera aux personnes âgées vivant à domicile et particulièrement celles atteintes de la maladie d'Alzhei-

mer ou troubles apparentés qui souhaiteraient passer une ou plusieurs journées à la Résidence : « L'intérêt est de favoriser le maintien à domicile, de préserver et restaurer l'autonomie de la personne accueillie, de maintenir un lien social et de soulager l'entourage », précise Madame Courtet.

20 ans... ça se fête !

Pendant tout le mois de septembre, les résidents, le personnel et les bénévoles vont fêter les 20 ans d'existence de l'établissement. De nombreux partenaires associatifs s'associent à cet anniversaire : le Club de l'amitié propose un concours de belote, le twirling bâton présentera une chorégraphie... et plein d'autres surprises !

Une rétrospective photographique des 20 ans ornera les murs et une kermesse sera organisée le 12 septembre. Enfin, début octobre, un grand repas des familles clôturera ce mois anniversaire.



Zoom sur le Foyer de vie

Le Foyer de Vie de la Résidence, créé en 2006, accueille des adultes handicapés vieillissants à partir de 45 ans. Sa situation dans la même résidence que l'Ehpad peut permettre à un parent âgé de vivre dans un lieu de vie identique à celui de son enfant, adulte handicapé.

Les six personnes déficientes intellectuelles constituent un groupe reconnu à côté de l'Ehpad. Elles partagent un certain nombre d'activités ensemble, d'autres leur sont spécifiques.



L'ASSAD devient ASSIA 30 ans d'aide à domicile et de soins

Acteur de l'économie sociale et solidaire, l'Assad du Pays de Rennes, installée à Chartres de Bretagne depuis 15 ans, a fusionné au 1^{er} juillet avec l'association Rennes Santé pour devenir l'ASSIA. Cette évolution coïncide avec le trentième anniversaire de l'Assad. Retour, avec Rémi Coudron, son président, sur ces décennies d'accompagnement des personnes fragilisées.

Les petites voitures blanches siglées « Assad du Pays de Rennes » sillonnent les routes du sud de l'agglomération depuis maintenant 30 ans. Fondée en 1982, l'ASPASAR (ancienne dénomination de l'Assad) a été créée pour gérer des services d'aide à domicile et de soins infirmiers sur le canton de Bruz ainsi que les communes de Vern sur Seiche, Chantepie, Saint-Armel et Saint-Jacques de la Lande. « Notre association a toujours cherché à s'adapter aux besoins, à évoluer et innover en permanence en matière d'accompagnement », explique Rémi Coudron, président de la structure depuis 1982. En 1989, un hébergement temporaire pour personnes âgées est créé à Bruz. En 1991, c'est la reprise du centre de soins infirmiers de Chartres de Bretagne, géré alors par la municipalité. Les années 2000 voient les services de l'Assad s'étendre à de nouveaux publics : « Notre mission est d'apporter une réponse aux besoins et attentes de toutes les personnes fragilisées, que ce soit par l'âge, le handicap ou les accidents de la vie », complète le président.

Propriétaire de 1 000 m² de locaux à l'Espace Brocéliande à Chartres de Bretagne, auxquels s'ajoutent 100 m²

en location auprès de la commune, l'Assad intervient aujourd'hui sur 17 communes (dont Rennes) sur le sud de l'agglomération.

Le service polyvalent d'aide, d'accompagnement et de soins à domicile fonctionne 24h/24 et 7j/7 pour des personnes âgées et handicapées : aide et soin à domicile, télésurveillance, entretien du logement... La résidence de La Budorais, à Noyal-Châtillon sur Seiche, peut accueillir 65 résidents, plus 10 places d'accueil de jour. Le centre de soins infirmiers assure tous les soins sur prescription médicale. Par ailleurs, des permanences sont également, sur rendez-vous, assurées au siège d'ASSIA à l'Espace Brocéliande. Les Chartrains peuvent ainsi bénéficier de tous types de soins tels que prises de sang, injections, pansements, perfusions, aérosols...

Depuis sa création, l'Assad, devenue ASSIA, tisse et consolide des liens entre les partenaires : professionnels du secteur médical et médico-social, représentants des usagers et élus : « Cette volonté de travail partenarial nous a conduit à adhérer au mouvement UNASSAD, devenu UNA. Aujourd'hui, par la fusion avec Rennes Santé, service de soins infirmiers à



domicile des quartiers sud de Rennes, c'est une nouvelle étape de mutualisation des moyens pour répondre aux besoins des bénéficiaires d'aujourd'hui et de demain », souligne Rémi Coudron. L'ASSIA (Prénom arabe qui signifie « la femme qui soulage et qui soigne ») compte désormais plus de 380 salariés en CDI qui interviennent auprès de 3 200 personnes sur le territoire sud.

ASSIA : Accompagnement, Soins, Service, Innovation, Autonomie.

Pour tout renseignement :
ASSIA - 11 avenue Brocéliande -
35131 Chartres de Bretagne
Tél. 02 99 77 12 77.
Standard du lundi au vendredi :
9h-12h30 / 14h-18h. Site :
www.assad-pays-rennes.fr

Un chien dans un jeu de cartes A Chartres, le tarot joue de ses atouts

21 atouts, une excuse, un appel au roi et le petit au dernier pli... Les amateurs de l'ancêtre de tous les jeux de cartes reconnaîtront l'incontournable tarot ! Le premier club chartrain vient d'être créé.



Contact : Jeannine Marchand,
Présidente. Tél. 06 70 29 37 32
Courriel : ninemarchand@wanadoo.fr

Introduit en Europe par les Sarrasins au X^e siècle, les tarots furent les premières cartes européennes. Si jusqu'à la Renaissance, elles étaient utilisées uniquement pour prédire l'avenir, elles ne restèrent pas longtemps l'apanage des cartomanciens, des mages et des diseuses de bonne aventure.

Le jeu, tel qu'on le connaît aujourd'hui, rencontre un rapide succès qui persiste depuis maintenant plus de cinq siècles. Le tarot est un jeu de cartes, simple en apparence, mais qui recèle de nombreuses subtilités. C'est un jeu de réflexion où rien ne doit être laissé au hasard sous peine d'être irrémédiablement sanctionné.

Jeannine Marchand fait partie de ces passionnés qui battent le carton tout un après-midi : « Avec des amis, nous avons l'habitude de jouer. Ces dernières années nous avons organisé des rencontres dans un bar du centre ville de Chartres », explique-t-elle. Afin de promouvoir le jeu de tarot, de partager cette activité avec des habitants de Chartres de Bretagne, amateurs ou curieux, une association a vu le jour en mars dernier. Elle compte 19 adhérents. Ses membres se réunissent chaque lundi à la maison des associations l'après-midi de 14h à 18h30 et le soir de 20h à 23h45. « Nous serons présents au Forum des associations le 8 septembre prochain et, à cette occasion, nous serons heureux de faire partager notre loisir au plus grand nombre », complète Jeannine.

Et du monde... Il y en aura aussi les 14, 15 et 16 septembre à la halle de La Conterie où le club organise un tournoi de tarot... un évènement à ne pas manquer si vous voulez les trois bouts !

Jeunes and déco

Le printemps a vu naître une nouvelle association chartraine à destination des jeunes à partir de 9 ans : Jeunes Créatifs and Co.



Les activités telles que l'encadrement, l'art floral, les perles, la 3D ou encore la mosaïque seront proposées chaque samedi matin de 10h à 12h à la maison des associations : « Nous sommes quatre animatrices aimant le contact avec les enfants et souhaitant partager notre savoir-faire », explique Catherine Ribault, présidente de l'association. Quelle belle façon pour les jeunes de s'exprimer et de prendre confiance en eux ! Le papier,

le carton ou les fleurs seront autant de matière qui ouvrent des champs d'expression. N'hésitez pas à rencontrer les membres de l'association au forum des associations.

Contact : Catherine Ribault,
Présidente, tél. 02 90 22 78 83.
Courriel : assojccandco@gmail.com

Jeunes sportifs



Les coupons-sport, accordés pour les 10-18 ans, sont à retirer au Point Information Jeunesse à partir du 12 septembre. Munissez-vous du Livret de famille ou de la carte d'identité du jeune, de l'attestation de versement de l'Allocation de rentrée scolaire ainsi que de l'attestation d'inscription à l'association sportive.

+ d'infos au PIJ le mercredi de 9h à 12h et de 14h à 17h, le vendredi de 9h à 12h
Contact : Isabelle Lautram
au 02 99 41 32 04

Si vous avez entre 15 et 19 ans, pensez aux chèques sport accordés par le Conseil Régional.

Infos auprès de la fédération Espérance
au 02 99 41 23 25.

Fête des Classes 2

Pensez à réserver le samedi 20 octobre 2012... Toutes les personnes dont l'année de naissance se termine par le chiffre 2 sont invitées, avec leur famille et amis, à participer à la fête des classes 2. Si aujourd'hui, ce rassemblement se veut festif, autrefois, les jeunes gens nés la même année étaient appelés sous les drapeaux en même temps et faisaient donc leurs classes ensemble. Le 20 octobre prochain, un repas suivi d'un après-midi dansant à la salle Rabelais sous le Pôle Sud, attend les Chartrains de 0, 10, 20, 30, 40, 50 ans... Que vous soyez « des classes » ou pas, les inscriptions sont ouvertes !

Contact : Maryvonne au 02 99 41 29 75
ou Sophie au 02 99 41 21 23.

STAR

Un bus STAR sera présent sur la commune... pour créer votre première carte KorriGo, charger des titres, vous informer sur les titres de transport les mieux adaptés, votre ligne de bus et ses horaires, vous donner l'adresse des commerces dans votre commune pour le rechargement de la carte KorriGo.

Jeudi 6 septembre,
de 13h à 19h30, place du marché

Le Geste éco-citoyen Aide à la rénovation thermique des logements

Dans le cadre de l'amélioration de la performance énergétique des bâtiments, les pouvoirs publics ont mis en place une prime forfaitaire individuelle, permettant de pallier aux situations de précarité énergétique. Les propriétaires aux revenus modestes occupant leur logement peuvent donc bénéficier de l'Aide de solidarité écologique (ASE) pour financer des travaux de rénovation thermique. Son montant est fixé à 1 600 € et son montant maximal, majoré en cas d'aide simultanée d'une collectivité dans le cadre d'un contrat local d'engagement contre la précarité énergétique, ne peut dépasser 2 100 €. Cette aide étant destinée à lutter contre la « précarité énergétique », les travaux d'économie éligibles doivent entraîner une amélioration de la performance thermique d'au moins 25 % et ce, sans condition sur l'état initial du logement. Au final, une évaluation énergétique du logement sera effectuée avant et après travaux. Dans le cas de travaux réalisés en parties communes de copropriété, le gain énergétique est constaté au moyen d'une évaluation de l'immeuble.

Pour tout savoir sur les modalités d'octroi de l'ASE : www.anil.org
+ d'infos : Mce Maison de la consommation et de l'environnement au
02 99 30 35 50, info@mce-info.org ou www.mce-info.org

à VOIR

Au Pôle Sud

■ « Chants du Monde »
« PORTOTRIO »

Vendredi 5 octobre à 21h

Au Carré d'Art

■ « Paysages empruntés »
Photographies de
Laurence Nové-Josserand

Du 12 septembre au 18 octobre.
Vernissage jeudi 27 septembre

à Côté

■ A Bruz

. **Les Vilains...** Journée participative et familiale autour des savoir faire locaux ateliers fabrication de pain, poterie, gravure sur papier, création de pigments naturels... Balades sur les terres bio, aux fours à chaux, ou à vélo pour venir de Rennes en « vélo bus »... Concerts à partir de 18h avec restauration, buvette

Pour en savoir + :
lesvilainsbruz.blogspot.fr
Organisée par l'association Ty Pollen
samedi 8 septembre à partir de 14h

■ A Noyal-Châtillon sur Seiche

. **Braderie de rentrée**

Organisée par le comité des fêtes
Dimanche 9 septembre
Infos au 02 99 52 21 30

. **14^e Festival Bol d'Eire**

Les 14-15-16 septembre

Infos au 02 99 05 20 00
et sur www.bol-deire.fr

à LIRE

Coups de cœur Médiathèque

■ **Bande-dessinée : « Nage libre »**
de Sébastien Chrisostome

Trois saumons, Josi, Marsha et Nale, remontent la rivière en quête de saumonettes à féconder. Mais la soif de la liberté les pousse à l'aventure, vers les merveilles de l'océan. Des surprises et leur destin les attendent...

■ **Roman adulte :**

« **Le projet Bleiberg** » Tome 1
et « **Le projet Shiro** » Tome 2 de David S. Khara.

1942, Pologne : de mystérieuses expérimentations sont réalisées sur des détenus dans le camp de Stuthof. Lors d'une visite du chef S.S. Himmler au scientifique responsable de l'opération, une explosion met à mal le récent succès d'une expérimentation... 2010, New-York : Jay Novacek, un brillant jeune trader, reçoit les condoléances de l'US Air Force suite au décès de son père qu'il croyait mort depuis de nombreuses années déjà. Il croise le chemin d'un combattant du Mossad, Eytan Morg. Habitué à abattre des hommes pour le compte de l'organisation israélienne, sa prochaine mission va être de protéger Jay contre de mystérieux personnages...

Quel est le rapport entre ces périodes et ces hommes que tout semble opposer ? "Le projet Bleiberg", et sa suite, "Le projet Shiro" vont donner des airs d'enquête des services secrets à vos lectures !

Territoires d'expériences
Expériences du territoire

Le Carré d'Art, en partenariat avec L'aparté, lieu d'art contemporain du Pays de Montfort, a mis en place une résidence de création photographique, qui se tiendra de septembre 2012 à décembre 2013.

Ce projet de création a pour but d'inscrire une présence artistique sur le territoire et à tirer parti d'un échange entre des auteurs développant des univers qui leur sont propres.

Une technique ancienne

Le parti pris artistique réside dans l'utilisation d'une technique ancienne, datant de 1851 : le **collodion humide** et la prise de vue sur plaques à l'aide d'une chambre photographique de grand format. Résultat d'un savant mélange de produits chimiques pho-

tosensibles, le collodion humide est étendu sur une plaque de verre, alors prête à être utilisée dans le compartiment de la chambre photographique. La contrainte majeure de ce procédé concerne le temps de réalisation de l'image : en effet, les plaques doivent être exposées puis développées juste après leur préparation pendant qu'elles sont encore humides, sous peine de perdre de leur sensibilité.

6 artistes sur 2 territoires

Cinq photographes du département ont été retenus pour participer à cette résidence : Muriel Bordier, Delphine



Dauphy, Marc Loyon, Cédric Martigny et Pascal Mirande. Formés et accompagnés pendant plus d'un an par le photographe catalan Israel Ariño, spécialiste des techniques anciennes, ils partiront à la rencontre des deux territoires et de leurs habitants.

Le fruit de leurs recherches donnera lieu à une exposition collective à l'automne 2013, simultanément dans les deux structures.

Action culturelle et médiation

Durant la résidence, des rendez-vous réguliers seront proposés. Ainsi, le vendredi 28 septembre à 19h au Pôle Sud, Israel Ariño donnera une conférence sur l'historique du procédé au collodion. De plus, le 30 septembre, jour du Grand

Dimanche, le photographe catalan fera une démonstration de cette technique avec les artistes en résidence. Des scolaires et des collégiens pourront travailler de façon privilégiée avec deux photographes au cours de l'année.

Pour suivre la résidence (ateliers, photos des rencontres, premiers résultats...), rendez-vous sur :

territoiresdexpériences.jimdo.com

Le Carré d'Art
Centre Culturel Pôle Sud
1 rue de la Conterie - BP 37604
Tél. 02 99 77 13 27.
Courriel : arre.art@wanadoo.fr
Site : www.galerielecarredart.fr

Le grand dimanche du Pôle Sud

A la fin de l'été, avant qu'octobre ne pointe son nez, si vous avez envie d'un rayon de soleil et de quelques notes de musique, venez donc faire un p'tit tour au Pôle Sud.

*Les portes, les fenêtres, les bras, tout sera grand ouvert le 30 septembre prochain pour une journée exceptionnelle baptisée : **Le Grand Dimanche !***



■ L'équipe du Pôle Sud annonce la couleur.

Les équipes de La Médiathèque, du Carré d'Art, du Cyberspace, des ateliers de pratique artistique, du spectacle vivant, de l'Armada productions et du Grand Soufflet ont décidé d'offrir aux Chartreains un dimanche de fête en famille : « Cette journée portes ouvertes ponctuée d'animations et de spectacles permettra de mieux connaître les multiples activités du lieu et ainsi de mieux se l'approprier »,

souligne Mokrane Babour, adjoint à la culture. Les services culturels de la ville de Chartres de Bretagne et ses partenaires préparent l'événement depuis des mois : « C'est une idée toute simple, de rencontre, de plaisir et d'échanges pour apprendre à se connaître. Nous ferons partager nos passions, recueillerons les suggestions et prendrons le temps de la discussion », explique Dominique Grelier, directeur du centre culturel.

Le ton est donné, reste la couleur ! Ce sera Pantone 116C, ça vous parle ? Les initiés reconnaîtront le jaune poussin doré qui sera donc le fil conducteur du Grand Dimanche à l'image de cette photo de vos hôtes du centre culturel.

Vous êtes ainsi invités à participer au grand collectage d'objets jaunes, de pelote de laine jaune, de toiles à peindre ou à repeindre (tout format) avant et pendant Le Grand Dimanche.

Le jour J, au gré de votre déambulation, venez découvrir et participer aux nombreux ateliers proposés : **les tables à pomponner** atelier libre de fabrication de pompons - **Tirez-vous le portrait** : petite scénographie pour une seule personne, par les ateliers de pratiques artistiques - **Monochromes jaunes** sur chevalets intérieur et extérieur par les ateliers de pratique artistique - **Une escale au Pôle Sud** : Bénédicte Klène présente les Petits Riens, une série de dessins croqués de janvier à juin 2012 - **L'Armada Productions** : Projection de clips vidéo et atelier de création de film d'animation - **Le Grand Soufflet** : point information du prochain festival du 11 au 20 octobre « **Paysages Empruntés** » : deux visites de l'exposition au Carré d'Art, animée par Laurence Nové-Josserand, photographe - « **Collodion Humide** » : découverte et démonstration de cette technique photographique du 19^e siècle par Israel Ariño, photographe (voir encadré ci-dessus).

Ouvrez bien vos mirettes et vos écoutes, la journée promet de belles rencontres artistiques.

Programme

■ **Théâtre de rue et magie...** Magic Cooker 13 Enfin l'appareil culinaire dont nous rêvions ! 13 minutes seulement pour concocter un dîner aux chandelles. Rire et tendresse pour cette comédie burlesque, dans la pure tradition des bonimenteurs.



Magic Cooker 13

Esplanade des Droits de l'Homme à 11h30. Parking du Pôle Sud à 15h30.

■ **Danse...** Présentation d'atelier danse et objets par un groupe de non-danseurs initiés par Sarosi Nay danseur et chorégraphe de la C^{ie} UBI.

Hall du Pôle Sud à 14h.

■ **Marionnettes à gaine...** Théâtre des Tarabates - Tout.....i Polichinelle ! Humour loufoque et décalé de ce héros bruyant et malpoli, drôle et attachant.

Parking devant le cinéma à 14h30.

■ **Danse...** C^{ie} UBI - Duo pour bâton et corde transporte le spectateur hors du temps. Un jeu chorégraphique pour refaire le monde, transforme cet instant en une poésie légère.

Hall du centre culturel à 16h30.

■ **Musique du Monde...Bajka** - Dans la tradition des ensembles de musiciens d'Europe de l'Est, Bajka déballe une musique partagée entre sons bruts et énergie collective.

Hall et Cabaret du Pôle Sud à 18h.

■ **Côté médiathèque** : accueil, inscriptions, prêts et retours de documents. A 17h30 : lancement de l'opération bookcrossing « Libérez le livre », en partenariat avec la Tique, troupe d'improvisation chartreuse de Boréale's.

Bajka



@Sylvain Trovallet



Cap à CITÉ

Embarquement jeunes citoyens

Etre acteur de ses projets dans la cité : tel est le nouveau challenge que la commune lance aux jeunes Chartrains entre 10 et 15 ans. Après le Conseil municipal des Jeunes, Cap à CITE est une nouvelle formule d'engagement citoyen.

C'est en 1996 qu'un Conseil Municipal des Jeunes est élu pour la première fois à Chartres de Bretagne. En 16 ans, 4 équipes de jeunes entre 10 et 17 ans se sont succédées et de nombreux projets comme le skatepark ou l'espace multi-activités ont été menés. « *Changer de mode de fonctionnement, prendre davantage en compte les attentes et les habitudes des jeunes, tels sont les enjeux de la nouvelle formule proposée* », explique Richard Gueguen, directeur du pôle enfance-jeunesse et sports.

Ainsi, un groupe de réflexion composé d'élus chartrains et de professionnels du secteur jeunesse de la ville s'est penché sur le sujet : « *Il nous a paru essentiel de conserver certains aspects de l'ancien CMJ qui s'inscrivent dans le projet éducatif local de la ville : l'apprentissage de la citoyenneté, les notions de motivation et de projet collectif. En revanche, nous avons souhaité remplacer les élections par une simple inscription et supprimer les réunions en soirée au profit de rencontres sur une ou plusieurs journées* » souligne Marie-Noëlle Delanoë, adjointe à l'enfance et aux affaires scolaires.

Ainsi, dès la rentrée de septembre, les jeunes Chartrains de CM2 et du Collège peuvent s'inscrire pour la première expérience de Cap à CITÉ. Les jeunes s'embarquent donc pour une traversée ponctuée de rencontres, d'échanges, de visites, de découvertes sur des thèmes transversaux : « *Dès janvier 2013, les jeunes s'engageront sur une année pour des rendez-vous alternant apprentissage de la citoyenneté et moments ludiques. La première partie de l'année favorisera le vivre ensemble afin de créer une dynamique de groupe. Les*

différents projets qui auront émergé seront mis en place en fin d'année. Animateurs et élus les accompagneront en leur apportant l'aide technique et les connaissances institutionnelles nécessaires. Ce dispositif totalement novateur a été conçu pour que les jeunes soient acteurs : élaboration des journées, gestion du budget... Ils s'inviteront aussi ponctuellement au Conseil municipal pour présenter leurs projets et informer de l'avancée de leurs travaux, » explique Dominique Bonniou, adjointe à la jeunesse.

« *Encourager les initiatives, favoriser le vivre ensemble, l'autonomie et la prise de responsabilité dans l'intérêt de tous : tels sont les nouveaux défis que relèveront les jeunes citoyens de Cap à CITÉ* », complète l'adjointe à la jeunesse.

Qui tente l'aventure ?

+ d'infos
au Forum des associations
Samedi 8/09 de 13h30 à 17h30.
ou auprès de Richard Gueguen
en Mairie.

Du 8 au 21 octobre 2012



7^e édition avec 150 intervenants, dans 24 communes participantes de Rennes Métropole. **Ne manquez pas les rendez-vous Chartrains**

- **C'est quoi une onde électromagnétique ?**
Conférence de C. Lemoine, R. Loison et M. Zhadobov, physiciens. Mardi 9 à 20h30 au Pôle Sud
- **La Méditerranée à sec ? Hypothèses d'hier et questions pour demain**
Conférence de D. Néraudeau, paléontologue. Mardi 16 à 20h30 au Pôle Sud.
- **A la découverte des énergies renouvelables**
Parcours dans la commune par J.P. Mutshe, enseignant de sciences physiques. Mercredi 17 à 14h30 (RDV à l'ensemble sportif). Visite de 2h, réservation au 02 99 77 13 00.

Pour en savoir +
www.espace-sciences.org

Les couleurs de l'été jeunes

Du 6 juillet au 31 août

■ Séjour dans les Pyrénées

■ Soirs d'été

■ Séjour à Berder

■ Créa'Sport

■ Les accueils et mini-camps de loisirs